

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1975)
Heft: 323

Artikel: La loi du profit
Autor: Cornuz, Jeanlouis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1028690>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un journal, à quoi ça sert ?

Avec la « crise », avec les difficultés impressionnantes auxquelles doit faire face le monde de l'édition, s'imposeraient tout naturellement des réflexions sur le rôle du journal aujourd'hui ; malheureusement, ces questions-là passent le plus souvent au second plan, derrière un amoncellement de chiffres et de statistiques dont on doit bien dire que, pour inquiétant qu'il soit, il ne reflète que l'ampleur des conséquences d'une crise de la presse, et peu souvent les causes profondes de cette crise.

Ça et là pourtant, un diagnostic approfondi. Le récent séminaire de Tutzing près de Munich fait ainsi exception. Étaient soumises à la critique des participants cinq thèses, assez intéressantes pour faire l'ordinaire de notre revue hebdomadaire de la presse suisse alémanique (voir le supplément « politique et culturel » de la « National Zeitung » du dernier week-end), d'autant plus qu'elles répondent en quelque sorte aussi aux interrogations sur le rôle de l'information que Pierre Graber soumettait il y a quelques jours aux membres de la presse lausannoise :

Cinq thèses clefs

a) en temps de crise, les agents des moyens de communication de masse doivent approfondir leur sens des responsabilités; le journaliste, par exemple, comme dernier vulgarisateur, doit, par des synthèses appropriées, permettre au lecteur de percevoir où le bât blesse malgré la complexité et la multiplicité des données en présence;

b) la presse a un devoir de prévision à plus long terme (voir notamment la crise de l'énergie et la question des centrales atomiques, mais aussi l'effondrement de la hiérarchie des valeurs ou le poids croissant de la société sur l'individu);

c) le journaliste doit s'astreindre à faire le pas de la relation du passé à l'imagination du futur, et

s'interroger par exemple sur les tenants et aboutissants d'une éventuelle planification (économique et sociale : qui planifie ? pour qui ? etc.) de notre avenir;

d) les responsables des « médias » doivent être attentifs aux signes sous-jacents de l'évolution de notre société et les rendre perceptibles à tous;

e) les journaux seront des forums démocratiques où s'élaborent — nouvelles idées, nouveaux hommes — les lignes de force d'une société renouvelée.

Autant de thèses, autant d'exigences, utopiques, semble-t-il, en l'état actuel des journaux en tout cas; mais la survie de ceux-ci ne dépend-elle pas de la satisfaction, au moins partielle (le journaliste ne saurait bien sûr être à la fois tout à fait un éducateur, un homme politique et un expert économique) des besoins énumérés plus haut ? les spécialistes interrogés à Tutzing semblent en être convaincus... autant d'interpellations donc que les lecteurs doivent porter devant ceux dont ils absorbent quotidiennement la prose !

Les forêts suisses à travers les âges

— Dans le magazine hebdomadaire du « Tages Anzeiger » une somme remarquable sur les forêts helvétiques à travers les âges; le ton de ce travail de Niklaus Flüeler : si l'on connaît un tant soit peu l'histoire de nos forêts, comment ne pas s'étonner qu'il en reste encore quelque chose après les coupes sombres pratiquées de toute éternité dans ce patrimoine national ?

Quelques chiffres qui situeront l'enjeu de cette interrogation, de toute actualité en ces temps de crise de l'énergie et de remise en cause de notre politique de l'environnement :

— superficie totale de la Confédération :

4 129 314 hectares;

— forêts: 1 076 088 ha (26 %) dont, domaine public : 785 169 ha (73 %) et domaine privé 290 919 ha (27 %);

— forêts protégées : 1 028 488 ha (96 %);

— forêts non protégées (Zurich, Glaris, Soleure) : 47 600 ha (4 %);

— répartition des forêts. Plateau : 245 000 ha (21 %); Jura : 191 000 ha (17 %); Préalpes : 225 000 ha (19 %); Alpes : 354 000 ha (31 %); versant sud des Alpes : 134 000 ha (12 %);

— ingénieurs forestiers, forestiers et bûcherons temporaires ou non : 40 437 personnes.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

La loi du profit

Je lis dans le vaillant quotidien socialiste tessinois « Libera Stampa » (13 juin) un article intitulé : « Main basse sur le Tiers Monde » (Io sfruttamento del Terzo Mondo), « un exemple : le café », ces lignes qui donnent à réfléchir :

« On estime à vingt-cinq millions le nombre des travailleurs employés par les producteurs de café, à deux cents millions le nombre de ceux qui tirent tout ou partie de leur salaire de ce travail.

» Les salaires sont très bas et les conditions de vie misérables (pessime). Dans de nombreux pays producteurs de café, le chômage est endémique. Nombreux sont les travailleurs agricoles qui ne trouvent à s'engager qu'à temps partiel, à l'époque de la récolte. » (...)

« La Suisse et le commerce du café : Comme on peut s'y attendre, la Suisse importe du café vert et exporte du café torréfié (transformato).

» Nos sources d'importation sont multiples. De plus de quinze pays, nous importons plus de 1500 tonnes de café.

» Pendant qu'aux Pays-Bas se déroulait une campagne pour le boycott du café angolais pour protester contre le régime portugais et sa guerre coloniale, les importateurs suisses ont multiplié en peu d'années par huit le montant de leurs importations de café angolais. C'est dire qu'en une année, plus de quatre millions de francs suisses ont été investis dans la poursuite de la guerre coloniale : neutralité oblige !

» Dans notre pays, nous tendons à taxer lourdement les produits industriels, mais beaucoup moins les matières premières, ce qui revient à pénaliser l'industrialisation des pays sous-développés... » etc. !

Quatre millions, me dira-t-on, ce n'est pas beaucoup !

Dix ans d'aide au Vietnam

Ce n'est pas beaucoup. C'est toutefois le double de l'aide sanitaire apportée au Vietnam par un mouvement comme l'« Aide au Vietnam » ! En une année, le double de l'effort de dix ans ! Je songe avec émotion et non sans quelque amertume à tous ces bulletins de versement qui m'ont passé entre les mains :

Quelqu'un que je ne connaissais pas — pas un des riches de ce monde, non pas un « millionnaire de la Limmat » : mille francs. Le personnel d'un établissement hospitalier — c'est-à-dire des infir-

mières et des infirmiers qui gagnent très modestement leur vie en travaillant avec plus que de la conscience professionnelle : deux cent cinquante francs... Les membres d'un parti qui ne recrute pas ses membres parmi les PDG : plusieurs fois cent francs. Un de mes gymnasiens — dont les parents, à leur aise, donnent mille francs : deux cents francs, gagnés à travailler à la poste. Et puis des dons de deux, trois ou cinq francs, mais mensuels. Tout cela, la moitié de notre contribution d'une année à la poursuite de la guerre ! Et à la persistance de la misère, de l'exploitation, etc.

Indispensable lecture

Si vous voulez vous consoler — non, je ne plaisante pas — lisez « Le 400e chat » de Fernand Gigon. Vous y rencontrerez les Smith, un couple de journalistes américains, qui contribuent à lancer l'affaire des pollués de Minamata un peu comme Voltaire lança l'affaire Calas. **J. C.**

Un bâillon pour les enseignants

Pour avoir participé à un cortège du 1er Mai et à des manifestations d'extrême-gauche (autorisées officiellement), Jürg Joost, professeur de physique et de mathématiques, diplômé de l'Université de Zurich, vient d'être rayé de la liste des enseignants du gymnase cantonal de Winterthur (où il était maître auxiliaire et allait être nommé définitivement). La décision du responsable zurichois de l'Instruction publique, Alfred Gilgen, a soulevé un tollé de protestations... qui demeureront probablement sans effet. En haut lieu, les dossiers d'une police politique spécialisée font en effet la loi : à tel point que l'on néglige de dire publiquement de quelles manifestations il s'agit et de quelles sources on tient les renseignements en question; les faits sont réputés établis et justifient « a priori », sans aucune contestation possible, la sanction. Rien ne pourra y changer, pas même le

fait que Jürg Joost n'a fait qu'user de son droit à la liberté d'expression (qui plus est dans les limites fixées par les autorités qui font le tri tout au long de l'année entre les démonstrations agréées et celles qui ne le sont pas) en prenant part aux manifestations dont on a patiemment fait le compte, pas même les appréciations flatteuses du directeur de Jürg Joost sur ses aptitudes pédagogiques.

Vers une « chasse aux sorcières »

Un scandale, un scandale de plus : la liste des enseignants renvoyés ou refusés pour de tels motifs s'allonge dans la Suisse entière de semaine en semaine; il y a quinze jours, dans ces mêmes colonnes (DP 320: « Sous le couvert de la crise »), nous donnions le détail de l'« affaire » d'Emmen

qui n'était que le dernier maillon d'une longue chaîne de cas de répression semblables. Et des voix s'élèvent de plus en plus haut dans la plupart des cantons pour appeler à une véritable « chasse aux sorcières » (se livrait à un tel exercice, pour ne citer qu'un exemple vaudois, Michel Jaccard, dans un récent éditorial de « La Nouvelle Revue de Lausanne »).

Un premier pas

Face à ces menaces pesant d'abord sur les enseignants qui expriment des avis critiques, sur ceux qui pratiquent de nouvelles méthodes pédagogiques, un comité de protestation de plus, une pétition supplémentaire, de nouvelles manifestations publiques ne suffisent plus. Le premier pas vers la constitution d'un front plus large de résistance à ces attaques contre les droits démocratiques vient d'être franchi : le syndicat de la culture, de l'éducation et de la science (GKEW-Berne), des membres des groupes d'enseignants VPOD d'Aarau, de Lucerne, de Lausanne et de Genève, le comité de défense des droits des enseignants à Moutier, notamment, publie un « livre blanc sur la répression contre les enseignants en Suisse » (contact : GKEW, Fachgruppe Erziehung, Bern, Postfach 202, 3000 Bern 8).

Durcissement

Au long de cette brochure de près de cent pages, l'historique détaillé de plus de vingt cas typiques de répression, un historique qui démontre, si besoin était, que les positions officielles se sont considérablement et systématiquement durcies ces derniers mois, avec l'apparition d'une pléthore de candidats pour les postes d'enseignement; le but manifeste : aboutir progressivement à un climat d'intolérance qui devrait réduire au silence tous les pédagogues dont l'ambition n'est pas en premier lieu de favoriser l'insertion des enfants dans les structures économiques et sociales existantes.